

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE FOURNET-BLANCHEROCHE

Par arrêté n°2025/06 du 28 août 2025, M. le Maire de Fournet-Blancheroche a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme sur le territoire de la commune.

M. Albert GROSPERRIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Besançon, et Mme Virginie HABERT, en qualité de suppléante.

L'enquête se déroulera à la mairie du **9 octobre 2025 à 9h00 au 7 novembre 2025 à 18h00**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Fournet-Blancheroche.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête, à feuillets non-mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés en mairie pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture au public, Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également disponibles sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6493>

Durant cette période, chacun pourra consigner ses observations, sur le registre déposé en mairie ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-6493@registre-dematerialise.fr

Le public pourra également adresser ses observations écrites au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante : M. le commissaire-enquêteur Albert GROSPERRIN, Mairie de Fournet-Blancheroche, 1 Place François Xavier Joubert 25140 Fournet-Blancheroche.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie aux jours et heures suivants :

- le Jeudi 9 octobre 2025 de 9h00 à 11h00,
- le Samedi 25 octobre 2025 de 9h00 à 11h00,
- le Vendredi 7 novembre 2025 de 16h00 à 18h00,

Les informations environnementales se rapportant aux dossiers figurent dans le dossier soumis à enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis sera approuvé par le conseil municipal.

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la commune de Fournet-Blancheroche.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie de Fournet-Blancheroche et sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6493>